



Département de Saône-et-Loire
Arrondissement d'Autun
Canton de Saint-Vallier

**SEANCE DU
27 SEPTEMBRE 2023**

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 28

Convocation : 20/09/2023

**EXTRAIT du Registre des Délibérations
de la Commune de SAINT-VALLIER**

L'An Deux Mil Vingt Trois, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VALLIER, s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur PHILIBERT Alain, Maire.

Etaients présents : PHILIBERT Alain, DUMONT Christophe, GOSSE Danielle, MICHEL Pierre-Philippe, MATRAI Catherine, GERARD Florence, CHAPON Norbert, LUSSIAUD Françoise, LECOEUR Jean-Paul, MEUNIER Daniel, LODDO Monique, WOZNIAK Edmond, DI GIORGIO Anita, BERTHIER Sylvie, IFIRES Carole, HUMBERT Frédérique, MEUNIER Alexandra, DIVERT Pierre, SWIATEK David, BEAUDOT Denis, LECLERC Anita, WITKOWSKI Mathilde.

Absents – Excusés : LARONDE Jean-Claude ayant donné pouvoir à DIVERT Pierre, BERGER Guy ayant donné pouvoir à GOSSE Danielle, BILEK Katia ayant donné pouvoir à DUMONT Christophe, ULICZNY Irène ayant donné pouvoir à LUSSIAUD Françoise, LONAK Sandrine ayant donné pouvoir à BEAUDOT Denis, FRENICHE Rafaël ayant donné pouvoir à LECLERC Anita, VERMOREL Claude.

Secrétaire de séance : MICHEL Pierre-Philippe

Délibération n° DCM 2023-215 :

Tarifs des équipements communaux à partir du 1^{er} janvier 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 27 voix pour et 1 contre (D. SWIATEK),

EMET un avis favorable à la revalorisation de 6 % (IPCH 2022) des tarifs équipements communaux (*tarifs arrondis*),

FIXE, à compter du 1er janvier 2024, les tarifs des équipements municipaux suivants :

	Associations Valloiriennes, Personnes physiques et morales résidant sur la commune	Personnes physiques et morales ne résidant pas sur la commune
Salle Rousseau		
Journée	120 €	144 €
Deux jours consécutifs	237 €	284 €
Salle Mandela		
Journée	195 €	218 €
Deux jours consécutifs	312 €	418 €
Salle Devos		
Journée	315 €	359 €
Deux jours consécutifs	548 €	644 €
Halle couverte		
Journée	83 €	165 €
Deux jours consécutifs	110 €	220 €
Activités à caractère commercial :		
Journée	220 €	220 €
2 jours consécutifs	332 €	332 €

Cosec AUDIN et Gymnase POTIGNON		
<i>Utilisation pour des activités sportives ou culturelles autres que les entraînements, compétitions, porte ouverte, stage</i>	Cosec AUDIN	Gymnase POTIGNON
Journée	117 €	315 €
2 jours consécutifs	235 €	548 €

Salle de spectacles - Espace Culturel Louis Aragon	
Equipement	Contributions financières des utilisateurs
SALLE DE SPECTACLES	1 174,00 €
	490,00 € pour les associations Valloiriennes lors de leur 1 ^{ère} utilisation
	En sus, facturation des frais d'intervention d'un technicien à l'utilisateur, au coût complet d'un agent de la ville ou au vu de la déclaration unique et simplifiée des cotisations sociales et contrat de travail.
SALLE D'EXPOSITION	100,00 € sans vente
Durée de location : 10 jours montage et démontage compris	189,00 € avec vente

COURTS DE TENNIS	
Résident de St-Vallier	4,20 € / heure
Résident hors-St-Vallier	6,50 € / heure

SALLES DE REUNIONS	
	60 € / demi-journée

Informations générales

Lors de la première utilisation de l'année civile, un demi-tarif sera applicable aux associations Valloiriennes sur la location (sauf la halle couverte où sera appliqué un tarif de 53 €)

Nouveau tarif proposé	
Si remise des clés la veille (à 17 heures avec possibilité de les récupérer plus tôt dans l'après-midi sur commun accord notamment pour mariage et période estivale)	55 €

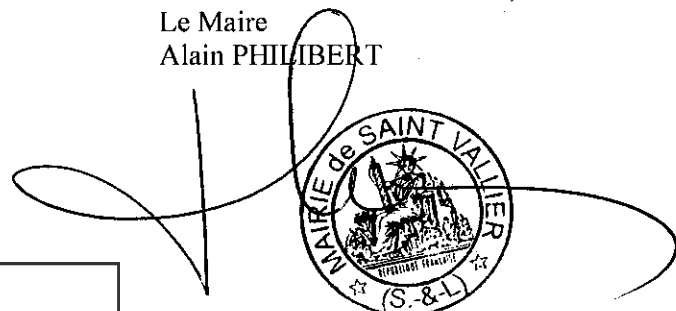
PENALITES	
Type	Coût 2024
Nettoyage insuffisant ou incomplet	Forfait de 106 €
Dégradation du lieu ou de matériel	Facturation intégrale des coûts de remise en état (Main d'œuvre, pièces de rechanges, prestations extérieures, etc.)
	Main d'œuvre des agents municipaux devant intervenir : 31,80€/heure par agent

Concernant les gratuités, pas de modifications – maintien des gratuités décidées en 2022 (délibération n° DCM2022-242 du 28/09/22)

Le Secrétaire
Pierre-Philippe MICHEL



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Alain PHILIBERT




Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le
ID : 071-217104868-20231004-DCM2023_215-DE

